

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 852 506**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **03 03272**

⑤1 Int Cl<sup>7</sup> : A 47 K 10/02, A 42 B 1/04, 1/22

⑫

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 18.03.03.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 24.09.04 Bulletin 04/39.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été  
établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : RANCUREL RODERICK — FR et  
GUIPET ALEXANDRE — FR.

⑦2 Inventeur(s) : RANCUREL RODERICK.

⑦3 Titulaire(s) :

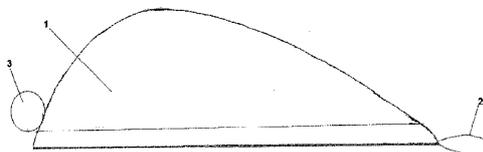
⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 DISPOSITIF PERMETTANT DE SECHER LES CHEVEUX ET DE FACILITER LE MAQUILLAGE OU TOUT  
AUTRE SOIN DU VISAGE.

⑤7 L'invention concerne un dispositif serviette permettant  
de maintenir les cheveux sur la tête.

Il est constitué d'une serviette (1) présentant à une ex-  
trémité un élastique(2) et à l'autre une houppe ronde (3).

Le dispositif selon l'invention est particulièrement desti-  
né au maintien des cheveux.



FR 2 852 506 - A1



La présente invention concerne un dispositif serviette pour cheveux permettant d'effectuer la première opération de séchage, tout en assurant le maintien des cheveux, procurant ainsi une facilité dans l'exécution des soins du visage, du maquillage ou tout autre action.

5

Traditionnellement, on utilise une serviette carrée que l'on noue pour sécher les cheveux, ce qui est peu esthétique et peu pratique (la serviette tombe). Les cheveux tombent sur le visage si on ne les maintient pas, rendant le maquillage ou tout autre soin du visage difficile.

10

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients. Il comporte en effet, selon une première caractéristique, une forme demi-lune adaptable sur tout type de tête, un élastique que l'on attache à une houppe ronde permet de maintenir la serviette en place.

15

Deux modes d'utilisation sont possible :

- la houppe ronde sur le devant de la tête pour les cheveux courts,
- la houppe ronde sur le derrière pour les cheveux longs.

Les dessins annexés illustrent l'invention

20

La figure 1 représente l'invention

La figure 2 représente la serviette sur la tête

25

En référence à ces dessins, le dispositif comporte une serviette (1) dont la forme est en demi-lune avec, à une extrémité un élastique (2), à l'autre une houppe ronde (3).

A titre d'exemple non limitatif, la serviette aura des dimensions de l'ordre de 25 cm pour la hauteur et de 50 cm pour la longueur.

30

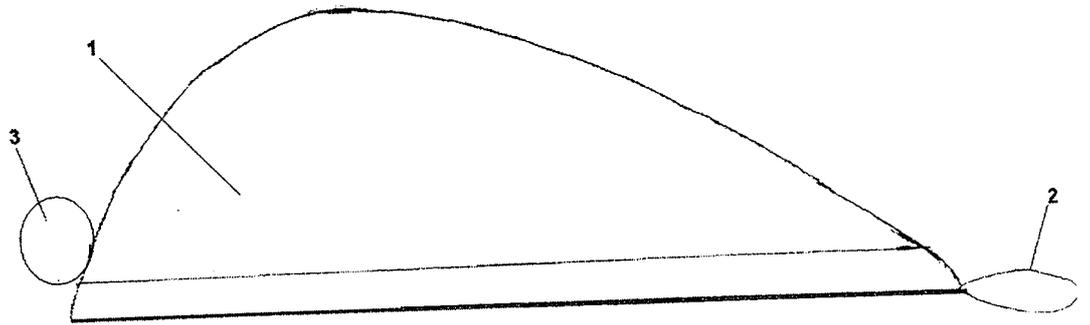
Le dispositif selon l'invention est destiné au séchage des cheveux et au maquillage.

## REVENDICATIONS

1) Dispositif permettant de sécher les cheveux et de faciliter la phase de maquillage, se présentant sous la forme d'une serviette (1) avec, à une extrémité un élastique, et à l'autre une houpe ronde permettant de maintenir et sécher les cheveux.

5 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la serviette soit en forme demi-lune.

3) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce qu'un élastique s'attache à la houpe ronde permettant ainsi le maintien de la serviette.



**FIG. 1**



**FIG. 2**